



**« Notre tissu associatif  
est quelque chose de merveilleux,  
un bien commun qui nous rend fiers et qui ne doit pas être sacrifié  
par les coupes budgétaires. »**

*L'appel a été lancé mercredi 3 septembre par **Claire Thoury**, Présidente du Mouvement associatif, dans un courrier adressé aux associations et diffusé notamment lors des forums des assos.*

**COMMUNIQUE DE PRESSE – ÇA NE TIENT PLUS !**

Le Mouvement associatif<sup>1</sup> a lancé un appel à la mobilisation le 11 octobre prochain intitulé « Ça ne tient plus ! » : dans un contexte national inflationniste et budgétaire restreint, le Mouvement associatif fait le constat d'une crise sans précédent traversée par le tissu associatif. Baisse de financements, précarité croissante, augmentation des besoins humains, matériels et financiers, dégradation des conditions d'exercice et risque de disparition...

Or, les associations occupent une place centrale dans la vie de notre société, et dans notre quotidien : elles facilitent l'accès aux soins, à l'éducation, au sport, à la culture et aux droits, soutiennent la lutte contre la précarité et l'isolement, encouragent le départ en vacances pour le plus grand nombre. Elles sont des moteurs de transformation sociale, notamment en matière de défense de l'environnement et d'écologie. Elles donnent une voix à celles et ceux qui n'en ont pas, elles créent du lien, elles permettent l'engagement citoyen, elles rendent possible l'impossible. Véritables outils démocratiques, elles garantissent des espaces d'expressions plurielles. En Dordogne, on évalue le nombre d'associations actives entre 8 500 et 9 000, qui réunissent entre 85 000 et 90 000 bénévoles et emploient plus de 9 700 salarié.e.s.

**Aujourd'hui, nous - fédérations, têtes de réseaux, acteurs de l'accompagnement des associations, structures de l'ESS et associations d'éducation populaire – souhaitons porter la voix du tissu associatif départemental, employeur ou non. Nous appelons au maintien et au renforcement d'une politique publique volontaire de soutien à la vie associative, à tous les échelons du territoire. Nous invitons chacune et chacun à poursuivre ou à prendre part à son engagement citoyen auprès des associations du département par le bénévolat, l'adhésion, le volontariat ou toute autre forme de soutien. Enfin, nous encourageons toutes les sphères de la vie publique à renouveler leur confiance en les associations, et les associations à poursuivre le dialogue nécessaire à la construction d'un lien partenarial solide et durable.**

Structures co-signataires : le Comité Départemental Olympique et Sportif, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, Profession sport et loisirs Dordogne, Association Soutien Partage Evasion, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, la Fab'coop, les Francas de la Dordogne, la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, la fédération des Centres Sociaux du Périgord, l'USEP 24, l'association pour les Enfants du Pays de Beleyme, le Centre Social Saint Exupéry.

---

<sup>1</sup> Rassemblant, au travers de ses membres, plus de 700 000 associations, Le Mouvement associatif représente plus de la moitié des associations en France. Il couvre différents champs d'activités (sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement...) et est présent dans 13 régions françaises.

Le Mouvement associatif œuvre afin de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine.

